OFFRE DE SERVICE

# études hydro-morpho-sédimentaires en appui à la gestion du Trait de Côte

## VOTRE BESOIN

Besoin d'une étude globale en Appui aux Politiques Publiques pour une meilleure gestion du Trait de Côte.

- risques de sédimentation, d'érosion, d'atteinte à la qualité des eaux à l'intérieur ou à proximité immédiate d'un aménagement côtier et de ses accès (port, prise d'eau, rejet, site remarquable comme le Mont-Saint-Michel…) ;
- risques d'affouillement autour de structures installées en mer comme les éoliennes offshore, les hydroliennes, les terminaux ;
- rejets en mer comme l'immersion de sédiments dragués, les rejets d'eau chaude ou de stations d'épuration ;
- impacts directs et indirects régionaux générés par des aménagements ou opérations du point de vue hydrodynamique, morphodynamique, agitation, salinité, température, turbidité, transport de sédiments ;
- aménagements de baies, d'embouchures et d'estuaires : rectification du cours d'un chenal principal ou secondaire, calibration, approfondissement, seuil de fond, digue submersible, création de vasières, dépoldérisation et aux conséquences hydrosédimentaires et sur la qualité des eaux.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema intervient sur l'analyse et l'étude de la gestion du trait de côte.
Les prestations du Cerema Eau, mer et fleuves comprennent :
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) auprès du bénéficiaire pour la réalisation de l'étude de la gestion sédimentaire d'un site littoral : visite sur site et rencontre des différents acteurs, réalisation du CCTP, participation aux réunions préparatoires, avis, relecture et amendement des documents en discussion.
Ou étude spécifique pour le bénéficiaire de la gestion du trait de côte d'un site littoral :

CONTACT

✉ Nos contacts en région
https://cerema.app.box.com/v/nos-contacts-en-region

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Risques inondations et mouvements de terrain
- Observation, planification et gestion du littoral et de la mer
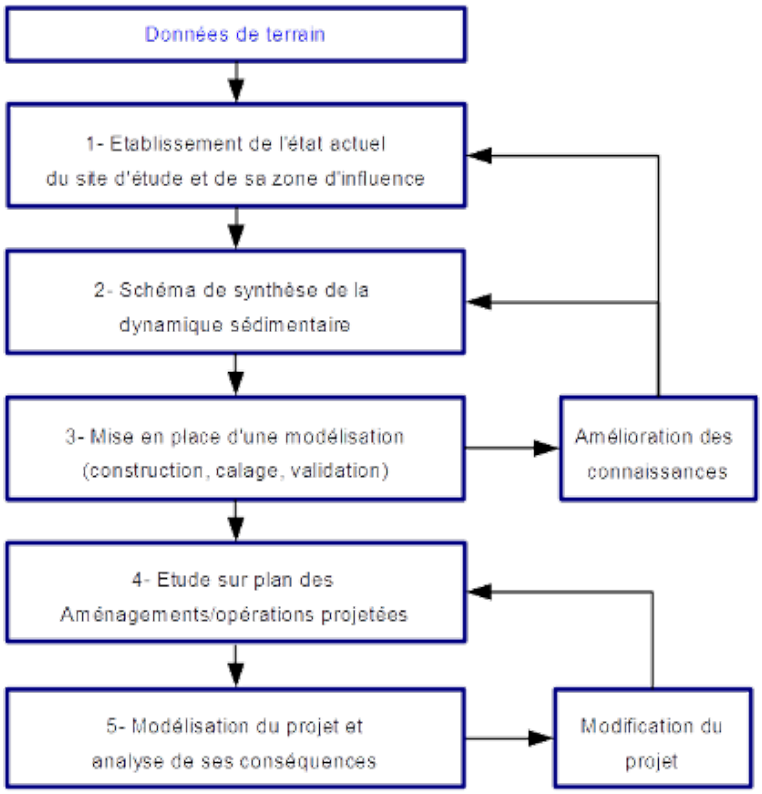
- Phase 1) : étude de caractérisation du site (Tranche Ferme) ;
- Phase 2) : étude de définition de modalités de gestion du littoral (TF) ;
- Phase 3) : propositions d’actions (TF) ;
- Phase X : étude de modélisation numérique des options retenues (Tranche Conditionnelle).